



**PROCÈS VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
MERCREDI 27 MAI 2026 (14h00)**

Présents : Thierry BURON, Président, Jacky CHALUMEAU, Maryvonne FOUCHARD, Marie-Christine FOURNIER, Chantal GROSBOIS, Sylvie LAUDE, Monique MADELINE, Christine MONNEAU, Jocelyne SEJOURNE CAVELIUS

Absentes excusées : Sylvie COTTENCEAU (pouvoir à T. BURON), Nicole GUILLOTEAU, Thérèse MENARD, Marie-Christine POIRIER (pouvoir à MC. FOURNIER), Monique VERNEAU, Bernadette LEMOINE

Absentes non-excusées : Martine BARBIER-PRIEUR, Jacqueline BOSSE, Sylviane CHAVENEAU, Brigitte GRUE

La séance est ouverte à 14 h 10.

1) Point sur le montant de la cotisation à l'APDM

Christine MONNEAU rappelle que la cotisation actuelle s'élève à 20 €/an. Elle demande aux membres du Conseil d'administration de se prononcer sur une éventuelle augmentation. A l'unanimité, il a décidé de maintenir ce montant.

2) Présentation du Budget prévisionnel 2026

Mme PARENT du Cabinet Rydge nous fait une présentation succincte du budget prévisionnel 2026. En regardant les chiffres de l'année, elle indique que le résultat est presque à l'équilibre.

Elle relate quelques faits marquants :

- baisse des adhésions, surtout pour les actifs,
- pas de subvention,
- pas de charges de personnel,
- forte augmentation des voyages et des sorties,
- pas de soirée APDM depuis 2023.

Elle précise que le budget est pratiquement à l'équilibre car l'APDM ne verse plus d'aide pour les voyages. En conséquence, l'APDM, avec son fonds de trésorerie, peut fonctionner pendant une année.

Elle nous informe qu'il faut arrêter les comptes et affecter les résultats de 922,87 € en report.

Les membres présents du Conseil d'administration donnent leur accord.

La séance est levée à 14 h 30.

La Secrétaire

Monique MADELINE

Le Président

Thierry BURON